

Rapport annuel **2022**



CONSEILS
DE QUARTIER

Saint-Émile



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour Citoyennes et Citoyens de Saint-Émile,

L'année 2022 a été marquée par plusieurs dossiers. Nous offrons depuis un certain temps la rencontre hybride qui vous permet dans le confort de votre foyer de suivre les activités du conseil. Vous êtes toujours les bienvenues à venir nous rencontrer lors de nos séances qui ont lieu le 4^e mardi du mois. N'hésitez pas à nous interpeller et venir nous aider à faire avancer des dossiers qui vous tiennent à cœur.

Parmi les dossiers qui nous ont tenu occupé durant la dernière année, il y a la sécurité routière qui nous préoccupe toujours. Des actions sont à venir avec la participation des parents des élèves du primaire et des directions des écoles. La sensibilisation est toujours au cœur de nos activités. Si vous désirez vous impliquer, n'hésitez pas à vous manifester ! Nous serons très heureux de vous accueillir et de travailler avec vous.

Je remercie toutes les administratrices et administrateurs du conseil pour leur implication et toute l'énergie ainsi que le temps investi ! Sans eux, le succès de nos assemblées et activités n'aurait pas le même effet. Votre conseil de quartier essaie, par les moyens mis à sa disposition, de faire entendre votre voix auprès de la Ville. Les différents dossiers de notre quartier nous tiennent à cœur.

Vous savez que vous pouvez faire une différence. Le conseil de quartier est toujours à la recherche de personnes qui veulent s'impliquer. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou préoccupations par courriel (conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca) ou via notre page Facebook (Conseil de quartier de Saint-Émile).



Bonne continuation pour les prochaines années au Conseil de quartier de Saint-Émile (CQSÉ). On souhaite aussi bon succès au prochain conseil d'administration. Au plaisir de vous rencontrer lors des séances mensuelles et lors de nos promenades dans notre quartier.

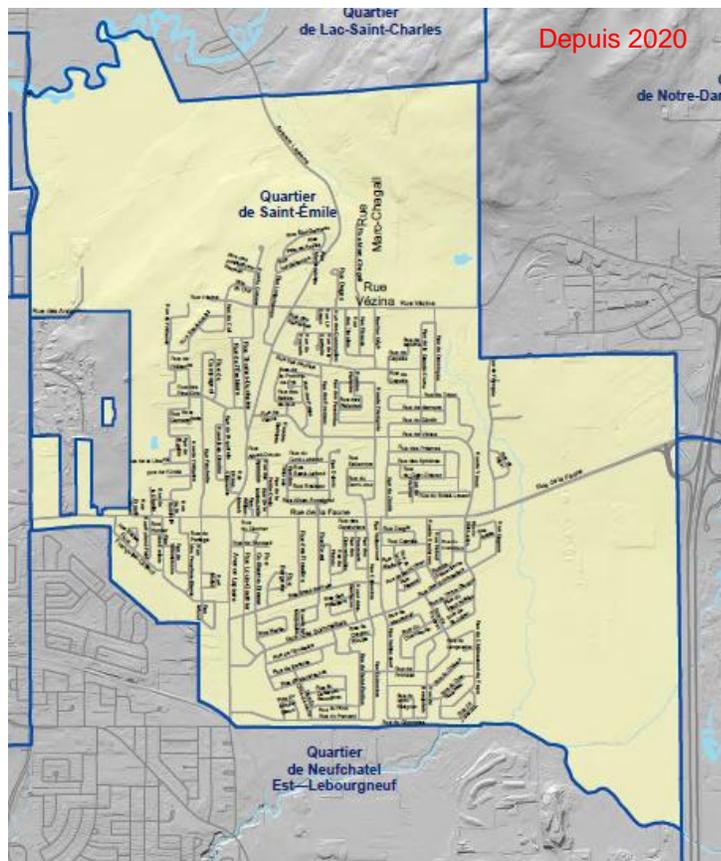
Manon Therrien, Présidente

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électives. Au cours de l'année, les conseils administratifs étaient composés des membres suivants :

CQSÉ	2021-2022	2022-2023
Président(e)	Manon Therrien	Manon Therrien
Vice-président(e)	Annie Lafrance	Annie Lafrance
Secrétaire	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
Trésorier	Pierre Rivard	Pierre Rivard/David Routhier
Administrateur	David Lavoie	Joanne Gagné
Administrateur	David Routhier	Désirée Nsanzabera
Administrateur	Joanne Gagné	Elise Grou
Administrateur	Janie Papineau	Dérék Donnely
Élu, membre d'office /conseiller municipal du district	Steeve Verret	Steeve Verret
Équipe de soutien		
Conseillers en consultations publiques	Jean-Sébastien Mathon, Marie Lagier et Dominique Gagnon	
Secrétaire de soutien	Henriette Lafond	

Le CQSÉ existe depuis 2007. Depuis 2020, il opère dans ces limites :



2. LES SÉANCES DU CQSÉ

Au cours de l'année 2022, le CQSÉ a siégé en assemblées publiques aux dates suivantes :

Assemblées 2021			Public (pers.)
25 janvier	1 ^{re} assemblée	Ordinaire - visioconférence	1
22 février	2 ^e assemblée	Ordinaire - visioconférence	0
22 mars	3 ^e assemblée	Ordinaire - visioconférence	10
26 avril	4 ^e assemblée	Générale annuelle - visioconférence	3
24 mai	5 ^e assemblée	Ordinaire - visioconférence	2
21 juin	6 ^e assemblée	Ordinaire - hybride	1
27 septembre	7 ^e assemblée	Ordinaire - hybride	1
25 octobre	8 ^e assemblée	Ordinaire - hybride	9
22 novembre	Rencontre de travail	-	-
décembre	-	(Noël) annulée	-

En 2022, avec l'ajout de nouveaux administrateurs, nous avons eu quorum lors des assemblées inscrites au calendrier. Notons que dans le contexte de la COVID-19, en début d'année, les séances ont été effectuée en visioconférence.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la ville de Québec dans la section participation citoyenne :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintemile/

3 VISION ET PLAN D'ACTION

Le Plan de quartier de Saint-Émile a été entériné en 2013 par la Ville de Québec et a été effectué en collaboration avec le CQSÉ. Malgré le fait que le Plan de quartier n'est plus un outil de travail pour les intervenants de la Ville de Québec, il n'en demeure pas moins que les grandes orientations retenues à l'époque sont toujours au cœur de nos priorités et nous aident à cibler les interventions prioritaires dans le quartier. Dans le tableau, les objectifs qui font partis de la majorité de nos interventions ont été mis en vert tandis qu'en bleu, ce sont les objectifs qui ont été ou sont pris en charge par la Ville de Québec. Pour 2022, le CQSÉ a mis l'accent et a comme priorité la sécurité routière (en rouge).

Actions prioritaires du Plan de quartier de Saint-Émile	
Orientations	Objectifs
Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel
	Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire
	Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long des axes de la Faune, Lapierre et dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel
Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	Améliorer la sécurité routière
	Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables
Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier	Améliorer et entretenir les parcs du quartier
	Aménager des équipements de plein air en milieu boisé
Promouvoir le développement de la vie de quartier	Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile
	Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives
	Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant

4 RÉSOLUTIONS 2022

Puisque le CQSÉ parle par résolution, voici les principales résolutions et demandes d'opinion de l'année 2022 :

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
RUE DE LA FAUNE ET AVENUE LAPIERRE		
CQSÉ-22-CA-10 (25-01-2022)	<p>Suite à la surveillance policière effectuée en décembre 2021 à l'intersection des rues de la Faune et Lapierre, le CQSÉ demande au service de police de la Ville de Québec de lui préciser la nature des infractions et avertissements constatés lors de cette surveillance, afin de mieux comprendre les problèmes de congestion à cette intersection.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Rappelons que la surveillance à cette intersection de décembre au 7 janvier (1686 minutes - 37 surveillances), les policiers ont faits :</p> <ul style="list-style-type: none"> + 21 constats d'infraction; + 25 avertissements verbaux 	Le service de police ne peut donner ces informations
DENEIGEMENT AUX ABORDS DE L'ÉCOLE DE L'ACCUEIL		
CQSÉ-22-CA-11 (22-02-2022)	<p>Le CQSÉ recommande à la Ville de Québec de prioriser davantage le déneigement de la rue Guillaume-Bresse afin que celle-ci soit bien dégagée avant l'entrée en classe des élèves le matin et ainsi assurer leur sécurité, considérant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> + un flot de véhicules et d'autobus scolaires circule sur la rue Guillaume-Bresse tôt le matin (avant l'entrée des classes); + le stationnement est permis sur les deux côtés de cette rue; + l'andain de neige, le long des trottoirs, rend la chaussée plus étroite; + la direction de l'école de l'Accueil nous a informé de la problématique de circulation des voitures et des autobus scolaires lors des lendemains de bordées de neige. <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	La Ville a répondu qu'on ne peut pas prioriser des rues, le déneigement se fait selon un plan établi et les écoles sont déneigées avant l'ouverture des écoles.
COLLECTE DES VIDANGES AUX ABORDS DE L'ÉCOLE DE L'ACCUEIL		
CQSÉ-22-CA-12 (22-02-2022)	<p>Le CQSÉ recommande à la Ville de Québec (et à son fournisseur) d'éviter, lorsque c'est possible, de faire la collecte des ordures dans le secteur durant les heures des entrées et sorties des écoliers (soit autour de 8h-8h15, le midi et à 15h15-15h30) et ce, afin d'assurer la sécurité des écoliers et une meilleure circulation des usagers considérant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> + un flot de véhicules et d'autobus scolaires circule sur la rue de l'Accueil tôt le matin (avant l'entrée des classes) et en fin d'après-midi; + des camions qui font la collecte d'ordures opèrent sur la rue de l'Accueil pendant ces périodes d'achalandage; 	La Ville a mentionné que : « Le contrat prévoit l'interdiction de collecter dans les zones scolaires lors des entrées et sorties des élèves. Un avis de correction sera transmis sous peu à l'entreprise responsable de la collecte des conteneurs ».

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
	<ul style="list-style-type: none"> + les écoliers sont nombreux à marcher près des conteneurs. <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	
CORRIDOR VERT SECURITAIRE - FRECHETTE		
CQSÉ-22-CA-14 (22-03-2022)	<p>Le CQSÉ demande à la Ville de Québec de baliser un corridor vert sécuritaire ou une piste cyclable sur la longueur de la rue Fréchette, soit de la rue des Pins-Gris jusqu'à la rue des Émilois, pour rejoindre ensuite l'avenue Lapierre et la piste cyclable des Cheminots considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> + l'étroitesse de la rue Fréchette; + les trottoirs sont inexistant; + la forte pente de la rue Fréchette située sur un terrain montagneux; + l'inexistence de piste cyclable; + plusieurs enfants empruntent cette rue pour se rendre aux écoles du Beauséjour et de l'Accueil. <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	La Ville n'a pas donné de réponse pour cette section de rue, mais a répondu vouloir prolonger le trottoir sur la rue Fréchette entre la rue de la Faune et des Émilois.
PANNEAU DE SIGNALISATION DYNAMIQUE - RUE DE L'APOGÉE		
CQSÉ-22-CA-19 (24-05-2022)	<p>Le CQSÉ recommande à la Ville de Québec de faire le suivi avec Hydro-Québec pour le branchement du panneau de signalisation dynamique (aux feux clignotants) qui a été installé, à l'automne 2021 sur la rue de l'Apogée, afin de faire respecter la vitesse de 30 km/h, à proximité de l'école l'Étoile du Nord considérant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> + la sécurité routière près des écoles est une priorité pour la Ville et pour le quartier; + plusieurs élèves se rendent à l'école à pied. <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	Début 2023, le panneau n'est toujours pas en fonction. La Ville attend toujours après Hydro-Québec.
AJOUT D'UN ARRÊT – RUES ZENITH ET DES SPHÈRES		
CQSÉ-22-CA-20 (24-05-2022)	<p>Le CQSÉ demande à la ville de Québec d'installer un arrêt obligatoire à l'intersection des rues du Zénith et des Sphères afin de ralentir la circulation des véhicules.</p>	Suivant l'analyse de l'intersection par la Ville, cette dernière a répondu que : « l'analyse de l'intersection nous a démontré qu'elle ne répond toujours pas aux critères permettant l'installation d'arrêts obligatoires à toutes les approches
DEMANDE D'INTERVENTION RUES DE LA FAUNE ET FRECHETTE		
CQSÉ-22-CA-22 (21-06-2022)	<p>Le CQSÉ demande une intervention de la Ville à l'intersection des rues de la Faune et Fréchette, avant le mois de septembre, afin de sécuriser cette intersection maintenant que le trottoir manquant est construit sur la rue Fréchette.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	Aucune réponse de la Ville de Québec
DEMANDE D'OPINION : MODIFICATION REGLEMENTAIRE DE LA ZONE 620 FA (R.C.A. 6V.Q.31814524) SUR LE BOULEVARD DE LA COLLINE		

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
CQSÉ-22-CA-18 (25-10-2022)	Le CQSÉ recommande l'adoption du projet de modification du règlement de la zone 620 Fa, R.C.A.6V.Q. qui vise l'entreposage sur certains terrains commerciaux et industriels sur la Boulevard de la Colline. La résolution est adoptée à l'unanimité.	La Ville a adopté la modification réglementaire.

Somme toute, la plupart des résolutions du CQSÉ touchant des demandes effectuées auprès de la Ville pour améliorer les conditions du quartier n'ont pas obtenu de réponse.

5 DOSSIERS COURANTS

5.1 Comité de sécurité routière

Entre 2007 et 2022, le CQSÉ a déposé plus d'une quarantaine de résolutions touchant à la sécurité routière et en janvier 2020, le CQSÉ a déposé un mémoire sur la sécurité routière dans le cadre de la stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec. Le CQSÉ a à cœur la sécurité du quartier.

Dès le printemps 2020, le CQSÉ a été avisé que, dans le cadre de la nouvelle stratégie de sécurité routière de la ville, des subventions de 3000 \$ allaient être versées aux écoles et aux organismes pour des projets entourant la sécurité routière. Dès lors, le conseil a commencé à évaluer plus en détails les endroits problématiques du quartier et à cibler des zones d'interventions et des pistes de solution. Une demande de subvention pour un projet mené en front commun pour une période de 4 ans avec les écoles du Beau-Séjour, de l'Accueil et l'Étoile-du-Nord a été déposée pour un montant global de 48 000 \$ soit, 12 000\$ par chacun des partenaires.

Depuis janvier 2021, des rencontres de travail ont lieu environ 2 à 3 fois par années avec la participation des directions des 3 écoles et de citoyens.

En 2021, le CQSÉ a préparé un communiqué sur la sécurité routière pour annoncer le financement aux parents et ce communiqué a été envoyé aux écoles pour diffusion. Entre février et septembre 2021, le CQSE a regardé ce qui se faisait auprès des organismes de sécurité, puis dès septembre, une centaine d'affiches sont créés et imprimées avec le message « Ici on raLENTit ! ». À la mi-novembre, la première offensive d'affichage a été effectuée sur les terrains près de toutes écoles pour une période de 2 semaines. Cette première opération a été réalisée avec succès.

En février 2022, lors d'une rencontre de la Sécurité routière, il a été décidé de faire exécuter, par les enfants, des affiches et des vidéos sur la sécurité routière autour des écoles et de s'associer avec le Club Optimiste qui organise un concours de création visuelle, divisé en 3 volets : vidéo virtuelle, Power Point et scrapbooking. Il a pour but de donner aux enfants le pouvoir de s'exprimer sur le sujet : INSPIRER LE MEILLEUR. En s'associant avec le Club Optimiste, les enfants pourront gagner des prix en s'exprimant sur les meilleures actions en matière de sécurité routière. Cette activité se tiendra en avril. Il y aura aussi la fabrication de cartons d'ARRÊT pour sensibiliser les automobilistes au respect de la vitesse et de la signalisation. Des ateliers-vélos, animés par

le service de police, seront proposés aux écoles qui en feront la demande. Les écoles ont été invité à transmettre au CQSÉ leurs préoccupations principales sur la sécurité routière autour de leur école. En mars 2022, La Ville est venue présentée le cheminement scolaire désigné pour l'école du Vignoble. Au début juin, l'activité ARRÊT a lieu à l'école l'Étoile-du-Nord et le CQSÉ a installé en même temps les affiches : « Ici on raLENTit ! ». Un communiqué de presse a été produit pour annoncer l'activité dans les médias et sur Facebook. Les écoles du Beauséjour et de l'Accueil vont de l'avant avec les capsules Vidéo. Il y aura un tournage, en juin avec l'aide de l'organisme Accès-transport-viables. En septembre et en novembre les affiches « Ici on raLENTit ! » ont été réinstallées pour 3 semaines aux abords des écoles. Enfin, le CQSÉ fera la présentation des vidéos qui ont été produites par les écoles sur sa page Facebook.



5.2 Sujets divers et état de situation

Certains autres points ont été portés à notre attention et discutés. Le CQSÉ maintient ses questionnements quant à l'harmonisation du quartier, le bien-fondé de la densification au détriment d'un quartier de qualité, la mise en place de structures adéquates dans les nouveaux quartiers, la mise en place de pistes cyclables, les problèmes de circulation et de sécurité routière.

Aussi, considérant le peu d'avancé dans nos demandes/résolutions effectuées au cours des dernières années, nous nous questionnons sur le niveau d'écoute et la volonté de la Ville d'améliorer le quartier en dehors de ce que la Ville a elle-même décidé autant au niveau des budgets que du calendrier d'exécution. Ce peu d'écoute démotive grandement les membres du CQSÉ et joue sur leur volonté de poursuivre leur rôle d'administrateur.

Dernier point en 2022, le sapin, notre seule décoration du temps des fêtes dans le quartier, n'a pas été illuminé par la Ville cette année. Le CQSÉ en est très désappointé.

6 ÉTATS FINANCIERS

Au 1er janvier 2022, le solde était de 914,68 \$, sans les subventions octroyées dans le cadre du projet de sécurité routière. La Ville de Québec a versé une subvention de fonctionnement de 725,00 \$ au CQSÉ pour ses activités courantes et la caisse a émis une ristourne de 2,02 \$. Le budget du conseil de quartier a été utilisé pour les frais de secrétariat (640,00 \$) et les frais administratifs (35,40 \$). Le solde au 31 décembre 2022 était de 966,30 \$.

CONCLUSION

En tant qu'interlocuteur privilégié de la Ville, nous sommes toujours heureux d'être nous-mêmes une voix pour des résidents du quartier.

Vous désirez partager votre opinion, faire avancer les choses ? N'hésitez pas à assister aux assemblées et à venir partager avec nous. C'est ensemble que l'on peut faire bouger les choses, car notre quartier, on y vit, on y voit et surtout, on y croit !

N'hésitez pas à contacter votre conseil d'administration pour nous faire part de vos suggestions ou préoccupations. Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, plusieurs dossiers restent à être lancés ou continués en 2023.



305, rue Racine,
Québec (Québec) G2B 1E7
conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca

Suivez-nous ou écrivez-nous sur notre page Facebook !



Conseil de quartier de Saint-Emile